



PLUSBELLEMAVUE

Votre accélérateur de RDV Ophtalmologique

En France il faut en moyenne **6 mois** pour obtenir un rendez-vous chez un ophtalmologiste.

Pourtant :

- 1 salarié sur 2 a besoin d'un examen de vue,
- 1 salarié sur 3 a déjà déposé un RTT ou un congé sans solde pour consulter un spécialiste,
- 70 % des salariés ayant un usage régulier d'appareils numériques connaissent des symptômes de fatigue visuelle, mais beaucoup n'ont rien fait en raison principalement d'un manque de prise en charge.

PLUSBELLEMAVUE y remédie :
nous offrons le 1er service d'examen de la vue sous contrôle médical en entreprise.

Notre expertise :

- Bilan visuel complet (myopie, astigmatisme, hypermétropie, presbytie)
- Prescription optique
- Ordonnance de remboursement de lunettes
- Fatigue et inconfort visuels
- Relaxation visuelle / conseils et ergonomie de travail





PLUSBELLEMAVUE prend soin de vos employés

L'examen de la vue a pour but d'évaluer et mesurer l'importance du défaut optique de l'œil (myopie, astigmatisme et hypermétropie). Ces défauts oculaires sont regroupés sous le terme d' « amétropie » ou « anomalie de la réfraction ».

L'examen de la vue permet de déterminer la puissance de la lentille nécessaire à la correction optique et s'exprime en *dioptrie* sur une ordonnance.

Durant l'examen, l'acuité visuelle se mesure de loin, de près, ou à une distance intermédiaire, et s'exprime en dixièmes d'acuité visuelle.

On parle de 10/10 pour une acuité dite 'normale'.

PLUSBELLEMAVUE vérifie et corrige la vision sous le contrôle d'un ophtalmologiste certifié.

Notre équipe de techniciens en santé visuelle est habilitée à réaliser des examens de la vue. Diplômée en optométrie ou en orthoptie, cette équipe bénéficie d'une solide formation et d'un niveau d'expérience étendue dans la conduite d'examens les plus complexes.



Faites gagner du temps à vos salariés :

La durée moyenne de la consultation est d'environ 20 minutes, dédiées à la vision dans une ambiance conviviale, sans attente, avec l'assurance de reprendre aussitôt leur activité professionnelle.



Un service à la fine pointe de la technologie sous contrôle médical. Nous offrons un service unique et innovant de E-santé. Une fois vos tests réalisés, ils sont transmis et analysés en toute sécurité par nos partenaires ophtalmologistes européens.

Si la vue de vos employés le nécessite, ces derniers reçoivent une ordonnance, par e-mail, pour réaliser leurs lunettes et obtenir le remboursement.





Améliorez la productivité de vos salariés

La fatigue visuelle liée aux écrans numériques est un trouble aux symptômes nuisibles pour la productivité.

Des études montrent que la fatigue oculaire et autres symptômes visuels gênants se produisent chez 50 à 90 % des travailleurs utilisateurs d'ordinateurs.

Ces problèmes peuvent engendrer une fatigue physique, une baisse de productivité et un nombre accru d'erreurs au travail.

Les symptômes de la fatigue visuelle liée aux écrans numériques, ou syndrome de la vision par ordinateur, sont : vision trouble, difficulté d'accommodation, yeux secs et irrités, maux de tête, douleurs cervicales ou dorsales.

Bien que très fréquents, ces symptômes peuvent être soulagés et soignés par un examen de la vue et des conseils adaptés proposés par PLUSBELLEMAVUE.

Une offre Internationale :

Notre service est international et nos partenaires ophtalmologistes affiliés à notre offre de E-santé, présents dans toute l'Europe.

Avec PLUSBELLEMAVUE, l'accès aux soins visuels n'a plus de frontière.

Nous pouvons prendre en charge les salariés de vos sites et filiales en Europe.





Un service sans frais, clef en main !

Nous aménageons une salle d'examen de vue sur le lieu de travail, (espace ouvert, salle de pause, salle de conférences) sans frais supplémentaires.

Il vous suffit de mettre à disposition un espace de 15 à 35 m².
A l'issue de l'examen, vos salariés règlent le service directement auprès de plus BELLEMAVUE. Nos tarifs d'examens sont abordables.

Vous pouvez participer au financement des examens et diminuer ainsi le reste à charge de vos équipes de collaborateurs (voir grille tarifaire).
Nous planifions les examens à l'avance et vous aidons à faire la promotion de notre service auprès de vos collaborateurs.

Invitez-nous !

Parions sur des bénéfices étonnants ...
Lorsque vous invitez PLUSBELLEMAVUE dans votre entreprise, vos employés bénéficient d'un gain de temps sur la productivité et profitent d'une expérience novatrice unique !





BÉNÉFICES POUR VOS SALARIÉS :

- Commodité
 - Ne jamais avoir besoin de quitter le bureau
 - Gain de temps
 - Tarification abordable
 - Prescription, bilan et résultats adressés par e-mail
-

BÉNÉFICES POUR L'EMPLOYEUR :

- Moins de temps d'arrêt
 - Augmentation de la productivité (une bonne vision signifie des employés productifs)
 - Recruter / retenir les employés
 - Aucun coût à implémenter
-

BÉNÉFICES POUR LES RESSOURCES HUMAINES :

- Démontrer l'innovation
- Fournir une expérience de grande valeur
- Solution évolutive à l'échelle nationale et européenne
- Facile à mettre en œuvre
- La moitié de vos salariés ont besoin de soins oculaires

Coordonnées :

un service proposé par DEPIST OPHTA
📍 www.plusbellemavue.fr
📍 13 RUE SANIT HONORE 78000 VERSAILLES
🚩 Siret : 82386969800014